

Le château des comtes de Flandre

A GAND

En pleine ville de Gand s'élevé, toujours beau, toujours majestueux, toujours grandiose, quoique malheureusement changé en quelques endroits, le château des Comtes.

Il y a quelques années à peine, de l'édifice qui force aujourd'hui l'admiration, il ne restait qu'un fatras rébarbatif de murs croulants, de voûtes lézardées, de solives fracassées et de cimaises poudreuses jonchant des parquets défoncés. Ces derniers vestiges ne furent conservés que grâce à l'initiative éclairée de quelques hommes de goût. Ils virent dans ces ruines informes un trésor à sauver et n'hésitèrent pas à tenter, nonobstant des rires sceptiques, de les remettre à jour par un complet déblaiement.

Mais, dans l'étude du projet de restauration, n'aurait-on pas dû veiller à offrir au voyageur, au poète ou au rêveur la jouissance de se sentir tout à la savoureuse beauté des pierres vêtustes, tout abandonné à l'idée de grandes tribulations, tout pénétré à l'évocation de la grandeur ancienne, comme des infortunes passées de la cité qu'il visite?... Hélas! on a essayé de reconstruire ce vieux manoir, de bâtir en plein XX^e siècle un chef-d'œuvre domanial. Une grande partie des bâtiments fut réédifiée; beaucoup de restes anciens du château, cependant, nous sont heureusement conservés fort intacts. Tâchons, chers lecteurs, de ne voir, pour quelques instants, que les vestiges illustres du grand travail de ceux qui furent les aïeux de nos pères.

C'est surtout comme unité de genre que le château comtal de Gand est un monument particulièrement remarquable de notre architecture domestico-militaire.

Depuis 1896 entièrement débarrassé des mesquines habitations accolées à ses murailles, on peut à loisir contempler le principal édifice belge de cette espèce. La force monstrueuse de ses épaisses murailles et les savantes dispositions de ses nombreuses tours devaient permettre aux seigneurs d'assurer leur sécurité et celle de leur ville contre les assauts des troupes ennemies et surtout des bandes de pillards normands qui ravageaient le pays. Ces vestiges remémorent aussi, hélas! une époque aux mœurs sauvages et sanguinaires; une époque durant laquelle la force passait avant la loyauté et le droit; où le seigneur mécontent se vengeait en faisant, jour et nuit, retentir de hurlements ses salles de tortures et en jonchant de cadavres mutilés le sol de son prétoire.

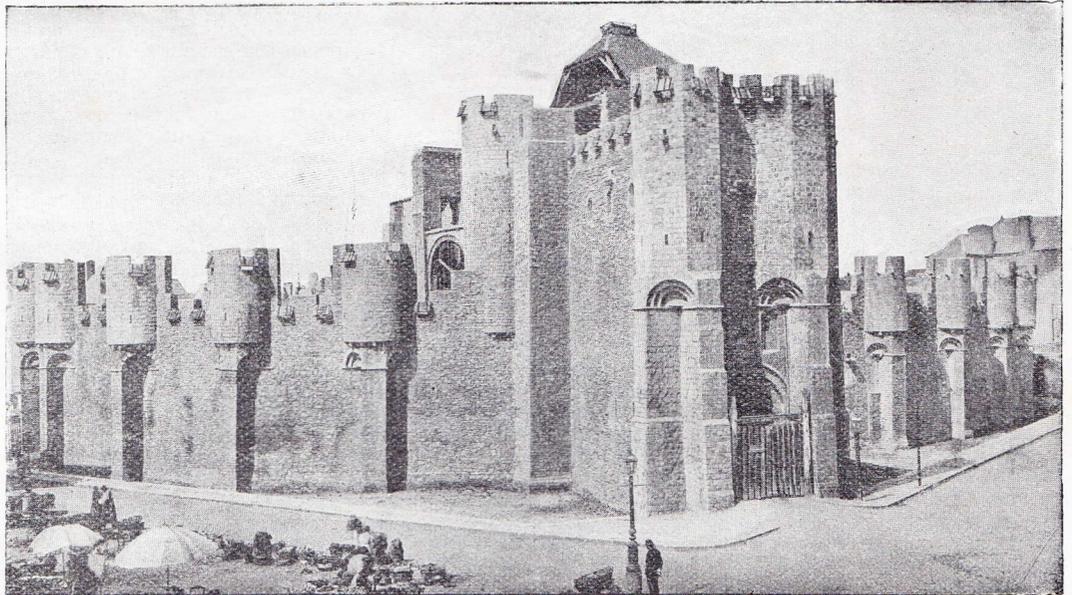
A part quelques misérables habitations de pêcheurs construites dès une date fort reculée au confluent de l'Escaut et de la Lys, Gand, à son origine, comptait pour toute demeure deux abbayes, fondées au commencement du VII^e siècle: d'abord en 631, l'abbaye de Saint-Pierre, sur le mont Blandin, entre la Lys et le haut Escaut; ensuite l'abbaye de Saint-Bavon, bâtie en 642, au milieu de marécages, près du point de jonction de la Lys et de l'Escaut.

Vers 868, sur un terrain comtal situé à l'ouest de la Lys, un seigneur de Flandre fit élever un château fort: le château des Comtes. Il existe beaucoup de légendes sur sa fondation et sur son fondateur. Celui-ci serait Baudouin Bras-de-fer, dont l'histoire ne parle avec assez de certitude qu'à partir de 864; on sait que quittant son château, il alla frémement combattre les Normands sur la côte de Flandre. Pour ce qui est du manoir, une chose est absolument certaine, c'est qu'il existait avant 940. Près de cet édifice vinrent,

au bout de quelques années, se grouper des colons-serfs, des commerçants et des artisans de tous métiers. C'est autour du château des Comtes que naquit le quartier *Oudenburg*, existant encore actuellement. Un grand mouvement économique s'étant manifesté à la fin du XI^e siècle et au commencement du XII^e, l'affluence des marchands et artisans ne fit que s'accroître. Un peu avant 1169, le quartier de Saint-Michel est annexé à la commune; ensuite successivement y sont ajoutés, en 1213, le quartier entre le fossé d'Othon et la Lys; en 1254, le quartier d'outre-Escaut ou de Brabant; en 1274, le *Scherrevas Gerecht* à Akkerghem et enfin, en 1299, le Muide.

A la fin du XII^e siècle, le comte Philippe d'Alsace jugea nécessaire, pour mieux résister aux turbulents Gantois, d'agrandir et de rehausser la forteresse. Sur les bâtiments anciens devenus, dès lors, des caves, par le relèvement du terrain, il construisit le château actuel. Entre les trois constructions: Saint-Pierre, Saint-Bavon et le château, se trouvait la partie la plus basse de la ville naissante; pour cette raison elle fut nommée la « Cuyve » de Gand. C'est là spécialement que s'était groupée la colonie marchande qui forma la commune de Gand proprement dite.

Le château des comtes de Flandre est construit en moellons gris et en grès rose; au IX^e et au X^e siècles la pierre ne s'employait que pour la construction de défenses et d'habitations très importantes; à telle enseigne, qu'alors une forteresse ou une demeure seigneuriale s'appelait simplement *steen* — pierre; exemples: le « Steen » à Anvers, le « s Gravensteen » et le « Steen de Gérard



Gand. — Le château des Comtes.

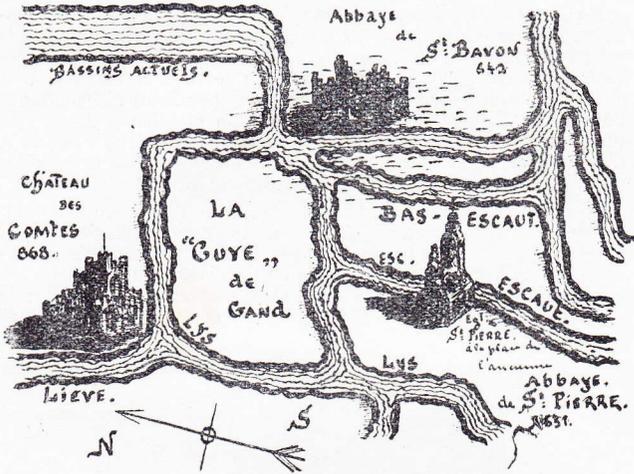
le Diable », à Gand. Si maintenant de certains pignons des rues avoisinantes on domine jusque dans la cour du castel, cela ne peut en rien étonner. Du temps où celui-ci était affecté à sa destination primitive, les habitations sises dans les environs étaient de misérables huttes aux murs d'argile, tout au plus d'humbles chaumières en bois brut.

Le château avait, outre son donjon central, la défense d'une double enceinte: à l'intérieur, le mur avec son chemin de ronde, ses tours percées de meurtrières et sa porte fortifiée; plus loin, l'accès de la résidence comtale était commandé par quatre portes, surmontant de larges fossés et construites vers 1180, date de la reconstitution du château par Philippe d'Alsace. C'étaient: la porte Grise, servant à la défense des écluses du bourg; la *Waterpoort*; la porte du pont de Comte (à la Boucherie actuelle), et la porte du pont de la Décollation, qui doit son nom à une erreur de traduction. Il devrait se nommer suivant le mot ancien: *Hoofdbrug*, non point le « pont de la Décollation », mais bien le « pont Principal ». Cette porte fut la dernière démolie, en l'an 1371. Elles se trouvaient toutes les quatre reliées par d'épaisses murailles fortifiées de tours imposantes.

L'enceinte ainsi limitée formait la cité du comte et, somme toute, aussi sa forteresse; car le « Steen » n'y était considéré que comme résidence et comme ultime défense. Peu après la mort de Philippe, les Gantois forcèrent le château, alors défendu par la comtesse Mathilde, et bientôt après, la ville s'étant fortifiée en plusieurs

points, obligea les seigneurs de Flandre à compter avec ses opinions et ses volontés. Après le XII^e siècle, le fort ne servit plus que de prison ou de Cour de justice... Et quel est l'écho des cryptes ou des cachots qui redira les plaintes et les cris de douleur des malheureux, princes, roturiers ou sinistres malfaiteurs, dont résonnèrent leurs froides murailles ?

Dans les anciennes chartes, deux parties du domaine comtal sont spécialement citées. Ce sont : le vieux bourg et le quartier occupé par le château des Comtes. Le château primitif, celui qui



existait avant l'agrandissement, se nommait le *Novum Castellum*, c'est-à-dire le Nouveau Château. Il devait probablement sa dénomination à la présence d'un plus antique manoir situé dans le vieux bourg et qui vers l'an 1000 devait déjà être détruit.

Au XVIII^e siècle, le « s' Gravensteen » fut mis en vente par Marie-Thérèse. L'architecte Brismaille s'en rendit propriétaire et en loua à des particuliers les diverses salles ; bientôt des masures vinrent s'accoler aux parois intérieures de l'enclos, comme au XIII^e siècle, on en vit s'élever à l'extérieur.

L'aspect de ces ruines incroyablement peuplées était sans doute d'un effet tout à fait pittoresque ; mais aussi combien mal famés et malsains devaient être ces taudis... Des foyers sordides d'épidémies et de vrais repaires de sans-nom et de sans-remords. On y installa, en surplus, une filature. En cet état, le château resta propriété privée jusqu'en 1888. A cette époque, la ville et l'Etat, unis, en firent l'acquisition : le 18 février 1887 s'était formé le premier comité pour la conservation du château.

× × ×

Différent de la plupart des ruines qui présentent à l'œil du visiteur un amas de pierres éboulées rustiquement, envahies par les lierres et les clématites, offrant des recoins fleuris, ombragés et mystérieux, les vestiges du château des Comtes sont d'un aspect grandiose, saisissant, d'un calme morne et d'une froide majesté, presque lugubre.

On accède au château par un long corridor, à la façade flanquée de deux contreforts-tourelles octogones. Ce corridor est surmonté d'un étage, où l'on parvient seulement par le chemin de ronde. Sur cet étage se développe un parapet avec ses créneaux et ses mantelets.

Entre les deux tours de l'entrée, la courtine se trouve percée d'une large porte en style roman pur. En un creux quadrilobé, buriné dans la façade, à neuf mètres de hauteur, est gravée sur trois pierres de Tournai superposées, l'inscription latine suivante :

ANNO IN-
-CARNATIONIS
M.C.LXXX
PHI COMES. FLAND. & VI
ROM. FILI⁹ THIRICICOLS
& GIBLIE
FEC. H. CAS.
TEH. ?). PONI.

« En l'an de l'incarnation 1180, Philippe, comte de Flandre et de Vermandois, fils de Thierry et de Sibylle, fit construire ce château. »

De plus, on remarque à hauteur du premier étage, une ouverture cruciforme. Il ne reste en Belgique que de fort rares spécimens de ce genre de fenêtres.

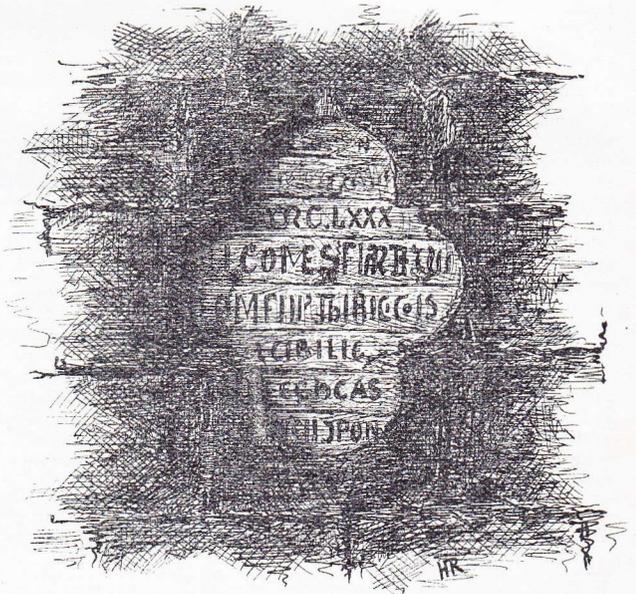
L'architecture du château des Comtes, comparée à celle de la

plupart des autres forteresses de notre pays, nous montre Philippe d'Alsace comme vrai initiateur en Belgique, pour ce qui concerne l'art des constructions militaires. Il semble s'être souvent inspiré du genre architectural de Palestine, qu'il eut l'occasion d'étudier et d'apprécier lors de ses expéditions en Orient.

Le couloir d'entrée est couvert par une voûte cintrée, ses parois sont percées de meurtrières et de petites fenêtres à plein cintre. De lourdes portes, disparues en 1875, fermaient autrefois les deux extrémités de ce corridor ; à juger, par les mortaises taillées dans le mur, de l'épaisseur que devaient avoir les barres de sûreté et par les énormes gonds, de la masse des vantaux, ces portes étaient d'une rare solidité ; de plus, au-dessus du chambranle des battants les plus intérieurs, sont percés deux larges mâchicoulis, permettant aux défenseurs de jeter des pierres, des flèches, des torches enflammées ou des liquides bouillants sur les assaillants, si ceux-ci étaient déjà parvenus sous le porche. Quelques modillons de pierre et des encoches sont visibles à près de trois mètres de hauteur ; il est probable, ou tout au moins possible, qu'ils servaient jadis à soutenir un étage volant ; si, par hasard, la première porte était brisée, les assiégés se réfugiaient sur cette sorte de pont et pouvaient encore, de là, repousser l'assaillant avant que l'ennemi ait pu arriver à la seconde porte.

Deux rampes, appelées « Bailles », placées en avant de la porte d'entrée et s'avancant de quelques mètres vers la rue, servaient à tenir à distance la foule qui se pressait aux abords du château, lorsque le seigneur siégeait pour quelque acte administratif ou judiciaire ; c'est à cet endroit que se tinrent, pendant un certain temps, les séances du conseil de l'« Oudenburg » ; là que, souvent, avaient lieu les expositions publiques des prisonniers ; là aussi, qu'en mainte occurrence on fit subir la torture et le dernier supplice aux criminels condamnés par le « Conseil de Flandre ». La dernière exécution capitale date de 1584 : ce fut celle de Jean van Hembyse. Une des condamnations ordonnait de couper la main au patient et de la clouer à la porte d'entrée ; cette peine s'infligeait à ceux qui étaient allés jusqu'à des voies de fait sur la personne d'un bailli ou d'un officier de justice. On y clouait encore la tête ou les pattes d'animaux sauvages, tués dans la châtelainie et pour la destruction desquels le seigneur allouait une prime.

Un fait, dès l'entrée dans l'avant-cour, frappe l'observateur : tous les corps de logis se trouvent bâtis sur la droite. Ce fait est voulu et se rencontre dans presque tous les monuments féodaux fortifiés. Par cette disposition, une fois entrés dans la cour, les ennemis, pour reformer leurs rangs de bataille, portant le bouclier sur le bras gauche, offraient aux projectiles des défenseurs le flanc droit, découvert et vulnérable ; l'état des lieux était d'autant plus préjudiciable aux assaillants que Philippe d'Alsace barra par le

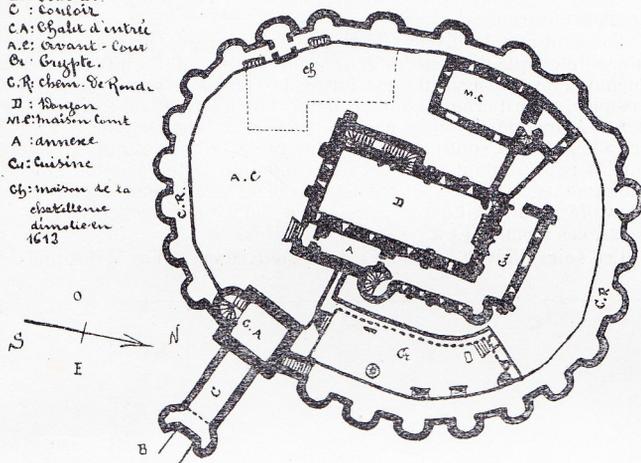


milieu l'étendue du château, empêchant ainsi tout développement de troupe à l'entour du donjon. Par la construction d'un épaulement entre le mur de la crypte est et le donjon, et de l'autre côté, élevant une muraille à arc entre le donjon et les bâtisses ouest, il fit en sorte que, l'ennemi se rendant maître soit de la cour nord, soit de la cour sud, la défense restât toujours possible.

Immédiatement au sortir du porche, s'ouvre à droite la porte des écuries ; passons d'abord aux caves du donjon, rez-de-chaussée de la construction première. Cet ancien bâtiment se composait de

trois salles superposées. Le rez-de-chaussée et le premier étage sont encore quasi intacts et originaux, sauf pour les parties ouest ; le second étage actuel, fortement restauré, date de 1180. A cause de la crue des eaux occasionnée par des barrages sur la Lys, on s'était vu forcé de relever le sol de la cave, et lors des récents travaux de déblaiement, le niveau de la totalité de l'aire se trouvait à hauteur de celui qu'on remarque soutenant encore la colonnade ; une porte à moitié enterrée, donnant dans le mur de droite, prouvait à l'évidence qu'il devait y avoir un niveau primitif inférieur ; cette découverte amena donc à fouiller et on découvrit un parterre

B : Dômes
C : Couloir
CA : Gâble d'entrée
A.E. : avant-cour
O : Crypte.
C.R. : Chem. de Rond.
D : Abandon
M.C. : Maison Comte
A : annexe
Cu : Cuisine
Cb : maison de la
châtellenie
démolie en
1612



Gand. — Château des Comtes. Plan général.

en coulis de béton. L'examen de cette cave permet de se faire une idée de l'épaisseur formidable des maçonneries du château ; celle des murailles, sans compter les contreforts, était de 1^m70 à 1^m80.

Tout l'édifice se trouve construit en style gallo-romain abârdi ; car, lors de l'érection du *Novum Castellum*, il y avait deux siècles déjà qu'une lente transition menait de ce genre de construction abandonné au nouveau style moyenâgeux.

A 2^m10 de hauteur s'ouvrent dans les parois de la salle, une ligne de meurtrières ; pour atteindre à ces ouvertures, les guerriers se servaient de planchers volants, dont les tenons des poutrelles de soutien s'emboîtaient dans des mortaises encore visibles. Au-dessus des meurtrières se trouvent les encastresments des traverses du premier étage ancien, à hauteur duquel s'ouvre l'orifice d'un « cul-de-basse-fosse », réduit profond, étroit, sombre et froid ; on y enfermait les accusés pendant que s'instruisait leur cause ; car de ce temps, l'emprisonnement, en tant que peine, n'existait pas. Démoralisés ou parfois amenés au repentir par l'absolu silence et l'opaque obscurité de leur cachot, les prisonniers avouaient plus facilement ; du reste, quand l'aveu ne venait point spontanément, le bourreau se chargeait de le faire monter de force aux lèvres de sa victime ; quelques instruments de torture fort intéressants sont conservés au musée d'archéologie. Les piliers-colonnes qui soutiennent le plancher de l'étage supérieur sont de style roman à fûts trapus, massifs et à chapiteaux simples, aux corbeilles et abaques de composition très hétérogène. Les proportions des colonnes romanes en général sont tout à fait arbitraires, tant pour le fût que pour la base et l'entablement ; un genre spécial de « pilier-colonne » lourd et très court était d'un usage fréquent dans les cryptes. Des exemples notoires se rencontrent à Bruges dans l'étage inférieur de la chapelle du Saint-Sang. Cinq arcs surbaissés en pierre, d'une construction très hardie, reliant les colonnes, divisent la crypte dans le sens de sa longueur ; des voûtes en briques, à présent éboulées, partaient des colonnes et venaient retomber contre les deux murs, est et ouest. En plusieurs endroits du château et notamment en la cave où nous sommes se distingue un appareil absolument primitif de construction : *Opus spicatum*, la disposition des pierres en « arêtes de poisson » ou en « feuilles de fougère ».

Enfin, pour terminer l'inspection du souterrain, examinons, au fond, dans le mur nord dédoublé, l'emplacement d'un escalier, menant, lors de Baudouin Bras-de-Fer, aux étages du donjon.

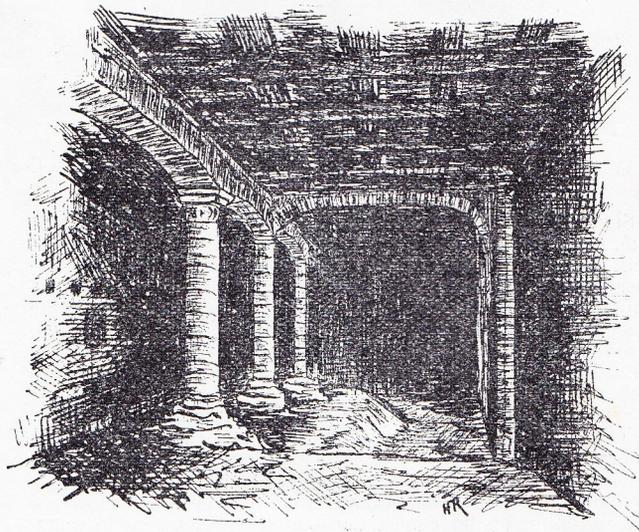
Circonscrivant les cours et les bâtiments, se développe le mur d'enceinte surmonté d'un chemin de ronde, de forme elliptique, d'un genre de dessin très hétéroclite tant pour sa ligne de pourtour que pour celle de ses tourelles. Sur ce chemin de ronde s'ouvrent vingt-quatre tours, formant, extérieurement, saillie sur le parement du mur et reposant chacune sur un contrefort ; ces tours n'empiétant point sur le chemin de ronde le laissent ininter-

rompu ; une seule, la plus considérable, donnant sur la Liève, du côté du pont de la Décollation, couverte et fermée, intercepte le chemin ; deux escaliers montant de l'avant-cour aux deux tronçons séparés du rempart, donnent accès à la « cuve »... — tel est le nom que valut à cette tour sa forme circulaire. Une tourelle encore, par sa forme et ses attributions, se distingue des autres : c'est la dixième à droite du châtelet d'entrée ; elle donne sur le « Torrent du Châtelain », actuellement le « Fossé des Corroyeurs » ; une voûte en marque l'étage ; elle contient également les latrines à l'usage des hommes de service sur le chemin de ronde. Dans chaque tourelle sont percés, en les différentes faces, deux ou trois meurtrières et des créneaux, ce qui permettait un tir efficace dans plusieurs directions. En cas de guerre, pour pouvoir utiliser les créneaux, on se servait d'un étage volant : plancher dont les solives reposaient sur des corbeaux et dans des encoches taillées en l'épaisseur du mur. En divers endroits sont encore fixés aux merlons, les volets destinés à protéger les défenseurs ; ces derniers, pour lancer leurs projectiles, pouvaient soulever les mantelets au moyen d'un appareil à levier. Quoiqu'il n'en reste aucune trace, on est pourtant porté à croire qu'il devait exister des abris quelconques au-dessus des tours ; en effet, on a pris la précaution de munir les abords de volets, comme protection contre le tir direct, mais difficile, des arcs et arbalètes ; or, sans abri, les guerriers se seraient trouvés exposés bien plus dangereusement au tir en parabole des grosses machines de guerre. Dans le pavé de chaque tour sont creusés deux mâchicoulis dont l'orifice inférieur aboutit aux encoignures des contreforts.

Après être parvenus au chemin de ronde par l'escalier à gauche de la « Cuve » (en traversant l'emplacement où jadis était la maison de la châtellenie, démolie en 1612), suivons la crête du mur jusqu'à l'étage du châtelet d'entrée. Cet étage se compose de deux locaux. Une petite salle carrée, appelée le « Carré », et une salle rectangulaire, dite : « Suikerlade », du nom d'une cage ainsi nommée, placée dans cette salle et où l'on enfermait parfois les criminels. Tout l'étage a servi de prison jusqu'en 1700. A l'entrée de la salle rectangulaire s'ouvrent les orifices des précités mâchicoulis aboutissant dans le couloir d'entrée.

Dans le fond se trouvent deux petits cachots, réduits distincts de l'autre partie de la salle ; celui de droite ayant l'entrée coupée par de belles colonnettes géminées ; celui de gauche contenant les latrines. C'est également au fond, dans la façade de S.-E., que se découpe la fenêtre cruciforme.

Dans la première salle, le « Carré », furent enfermés les hérétiques, les anabaptistes, les protestants et les sorciers. A partir de 1617, c'est là qu'on torturait les prévenus au moyen du « collier ». Le patient installé debout sur un trépied s'y tenait dressé sur les ortels ; on lui passait autour du cou un collier garni de longues pointes d'acier et maintenu, à hauteur fixe, par des câbles ; quand



le prisonnier, éreinté, ne pouvait plus se tenir sur la pointe des pieds, le poids de son corps faisait pénétrer les piquots de plus en plus profondément dans ses chairs.

Parfois aussi, on asseyait le patient sur le trépied et on lui tendait les bras derrière le dos au moyen de lourdes masses suspendues à ses poignets ; de même que tantôt, quand la victime tombait de lassitude et fléchissait sous la pesanteur des poids, les pointes du collier lui entraînaient dans le cou ; au bout de quelques heures, généralement, la victime expirait ; des condamnés cependant sont restés jusque trois jours durant dans le collier de supplice.

(A suivre.)

HECTOR ROULIN.

TOURING-CLUB

DE BELGIQUE



BULLETIN OFFICIEL

REVUE DE TOURISME

• SOMMAIRE •

L'Algérie, la Tunisie et Malte (Henry Haguet) . . .	193
Carte d'identité pour le passage des vélos aux frontières (J. D.)	197
Ski, luge et bobsleigh (G. Foulon)	198
En Seeland (J.-P. Guillo-teaux)	200
Saint-Hubert (A. Boter-daele)	201
Dans les Alpes de Souabe. — Lichtenstein (E. V. Z.)	205
Exposition des Arts décoratifs à Stockholm (E. G. F.)	206
Excursions collectives du T. C. B. — I. Grand-Duché de Luxembourg ; II. Vallées de la Vesdre, de l'Amblève, de la Hoëgne et de la Warche (E. Van Volsom) ; III. Excursions en Angleterre ; IV. Voyage aux villes du nord de l'Allemagne, à travers les îles danoises et en Suède (E. V. Z.)	206
Nos publications. — Grim-berghen et environs (Georges Leroy)	208
La réduction de la taxe vélocipédique dans le Hai-nant (P. Duchaine)	209
Circulation douanière auto-mobile (J. D.)	210
Le château des comtes de Flandre à Gand (Hector Roulin)	211
A travers le pays. — Les beaux voyages... (Paul André)	214
Variétés	216



**Cotisation annuelle
de sociétaire : 3 francs**

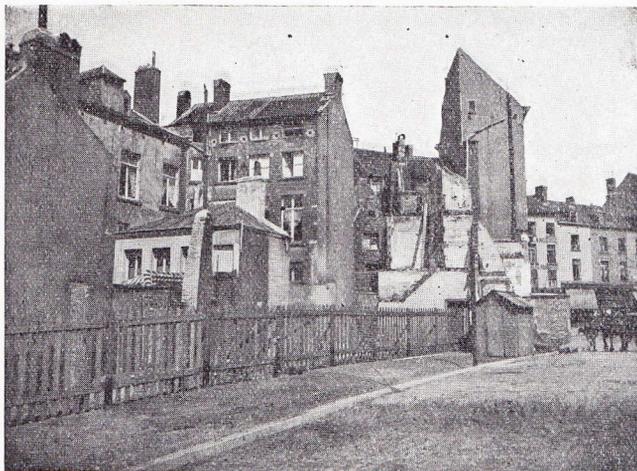
Envoi gratuit de l'Annuaire, du Manuel
de conversation, du Catalogue
de la Bibliothèque et, deux fois
par mois, du Bulletin officiel illustré

Les dames sont admises

du gouvernement, justement soucieux d'aider la capitale dans son développement et son embellissement, est de participer à la dépense supplémentaire par l'octroi d'un subside important.

Nous croyons même que le Roi, dont la vision est toujours si juste, notamment en matière de travaux publics, où il n'hésite pas à voir grand, envisage de cette façon la mission du gouvernement. C'est donc d'un beau geste de ce dernier que dépend la réalisation de la percée directe vers Sainte-Gudule, projet dont notre Souverain s'est à maintes reprises déclaré un chaud partisan.

C'est dans ces conditions que nous souhaitons voir M. De Mot, notre membre d'honneur, ne pas persévéraler malgré tout dans son



Rue du Gentilhomme. Terrains à bâtir. Profondeur variant entre 50 centimètres et 8 mètres !

opposition systématique, et notamment ne pas déclarer chaque fois qu'au conseil communal on agite la question de l'impasse du Parc, qu'il n'y a pas lieu de revenir sur ce qui a été décidé. Cela rappelle trop le magistrat fameux qui s'est tristement illustré en clamant à tout bout de champ : « La question ne sera pas posée. » Elle le fut cependant par la suite !

Il en sera de même ici, car la cause n'est pas définitivement jugée. Certes, il eût mieux valu que les projets actuels eussent vu le jour plus tôt ; certes, il est désirable de ne pas remanier des plans ayant déjà reçu un commencement d'exécution. Mais, cette fois, rien de définitif, heureusement, n'a encore été fait.

Ce que nous demandons à nos édiles et à tous les députés de Bruxelles, c'est de s'efforcer, avec le concours du Gouvernement et de la Province, de réaliser l'idée royale si intimement liée au développement de la capitale.

GEORGES LEROY.



Le château des comtes de Flandre

A GAND

(Suite et fin) (1).

Un escalier en colimaçon mène du « Carré » à la plate-forme du châtelet, laquelle n'a rien de bien remarquable ; c'est sur celle-ci que, après l'incendie de la grande plate-forme du donjon, on arborait l'étendard lorsque les Gantois, au commencement du XV^e siècle, partaient en expédition guerrière avec leur seigneur.

Redescendant sur la partie est du chemin de ronde, nous arrivons à un terre-plein en dos d'âne, percé de-ci de-là par les événements des écuries situées immédiatement en dessous : c'est l'arrière-cour, limitée à gauche par une superbe galerie romane, assez délabrée.

C'était dans cette espèce de cour-jardin que les prisonniers enfermés pour dettes obtenaient parfois la permission de se pro-

mener. Après avoir longé le pignon latéral de la maison seigneuriale, en suivant toujours le chemin de ronde, nous aboutissons à la « Cuve » ; cette tour servait de poste pour les soldats. Elle est close par deux portes à l'opposé l'une de l'autre.

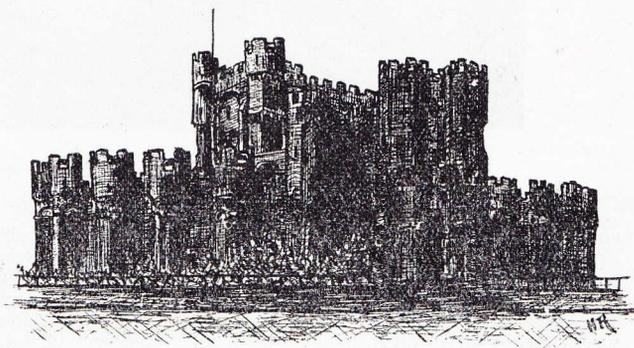
En 1580, un incendie la détruisit ; lors de la restauration elle fut annexée à la châtellenie.

D'ici, passons à l'annexe est, adjacente au mur de droite du donjon. Jadis, tout comme aujourd'hui, on y arrivait grâce à un escalier mobile qu'on enlevait en cas d'attaque. À gauche du vestibule, immédiatement après avoir dépassé l'entrée, on remarque une excavation de maçonnerie, laissant voir le rez-de-chaussée, une porte de communication du premier étage primitif et deux meurtrières ; au fond du corridor, au-dessus de la seconde arcade, sont encore conservées, presque intactes, deux baies : une fenêtre géminée et, à droite, un peu plus bas, la porte de l'étage ; le cintre à chanfrein cylindrique de cette ouverture est en parfait état.

Au XVIII^e siècle, la première salle de l'annexe fut aménagée pour servir de prison ; on y construisit cinq cachots : quatre à gauche d'un mur qui coupait jadis le local en deux, et le cinquième dans la tourelle du fond. Lors des fouilles de 1903, on découvrit, sous l'emplacement des cachots, deux squelettes. Lugubres restes d'obscurs prisonniers, victimes ignorées de quelque noire rancune ou basse vengeance ; peut-être aussi les débris de malheureux geôliers qu'un détenu frappa pour s'évader... Mystère à jamais caché !

Plus loin, l'annexe nord, qui servit jusqu'au XV^e siècle de cuisine ; à partir de cette époque elle fut changée en greffe : les fenêtres, de simples meurtrières, furent élargies ; la cheminée, trop vulgaire, fut remplacée par celle existant à présent. Les sculptures des consoles, fort abîmées, représentent, l'une, un chevalier tout armé, l'autre, une dame noble.

Traversons à nouveau la salle cellulaire et engageons-nous, à gauche, dans un escalier en spirale, nous menant à l'étage de l'annexe. Cette chambre ne présente rien de frappant, si ce n'est la splendide galerie romane s'ouvrant vers l'est ; elle est formée par les cintres de quatre fenêtres géminées dont malheureusement les colonnes médianes furent brisées. À l'encoignure nord-est une porte s'ouvre sur l'étage de la cuisine. Le toit de l'annexe fut démoli accidentellement en l'année 1488, par la chute d'un pan de mur et d'une échauquette de la grande plate-forme du donjon ; quarante-deux ans avant, l'échauquette située du côté opposé, c'est-à-dire celle du coin nord-ouest, avait détruit dans sa chute la chapelle du château. Dans le mur ouest s'ouvre une baie assez large, sous laquelle commence le développement d'un long escalier menant jusqu'à la plate-forme. Cette dernière, détruite au commencement du XV^e siècle par un incendie, fut reconstruite tout récemment, en 1903, suivant les indications que fournissait un tableau de Pieters. Tout le pourtour est surélevé par un chemin de ronde permettant aux soldats d'atteindre les créneaux. Deux trappes donnent accès au magasin à projectiles placé à l'étage immédiatement inférieur. Des tourelles munies de merlons,



Gand. — Le château des Comtes.

percées de meurtrières et auxquelles on pouvait appliquer un étage volant, s'élevaient aux quatre coins ; sous les deux plus élevées (30 mètres au-dessus du sol), auxquelles on accède au moyen de degrés en pierre, sont percées des portes s'ouvrant sur les escaliers des étages ; ces portes, massives et lourdes, sont en bois de chêne, munies de fortes pentures de fer et de gros verrous. Dans la partie sud du chemin de ronde on a pratiqué un énorme mâchicoulis aboutissant sous l'arc de la façade ; sur la partie est s'élevait la conduite de la cheminée.

Du haut d'une des échauquettes, la vue plongeant majestueusement dans la cité en domine jusqu'aux lointains quartiers, où dorment de-ci de-là des squares ou de solitaires bouquets d'arbres.

(1) Voir numéro du 15 mai.

Vers le sud se perd le cours noir de la Lys, passant sous le nouveau pont Saint-Michel et longeant la massive silhouette de l'église de ce nom ; un peu plus vers l'est, en une majestueuse ligne, se dessinent Saint-Nicolas, le Beffroi et Saint-Bavon ; à l'orient, Saint-Jacques. Mais c'est du côté septentrional que s'étend, coupé par la Liève croupissante, le plus pittoresque quartier de la ville : le vieux Gand, avec ses ruelles bordées de maisons tordues, à pignons sculptés entre lesquels semblent chuchoter la mélancolie et la rêverie ; le vieux Gand, si calme, si poétique, avec ses anciens ponts usés, branlants, ses berges grises humides et ses grands chalands qui pourrissent dans la vase ; avec son incomparable « quai de la Liève », son « Petit-Gewat », son « quai Saint-Antoine », ses antiques impasses et ses croulantes « cités ». Quand tombe le soir, comme il y fait étrange flâner, songeur, alors qu'une rumeur pleurante monte des agglomérations, telle un long regret de vie ; mais combien langoureusement triste, ce trop blafard souvenir de la grande ville d'antan...

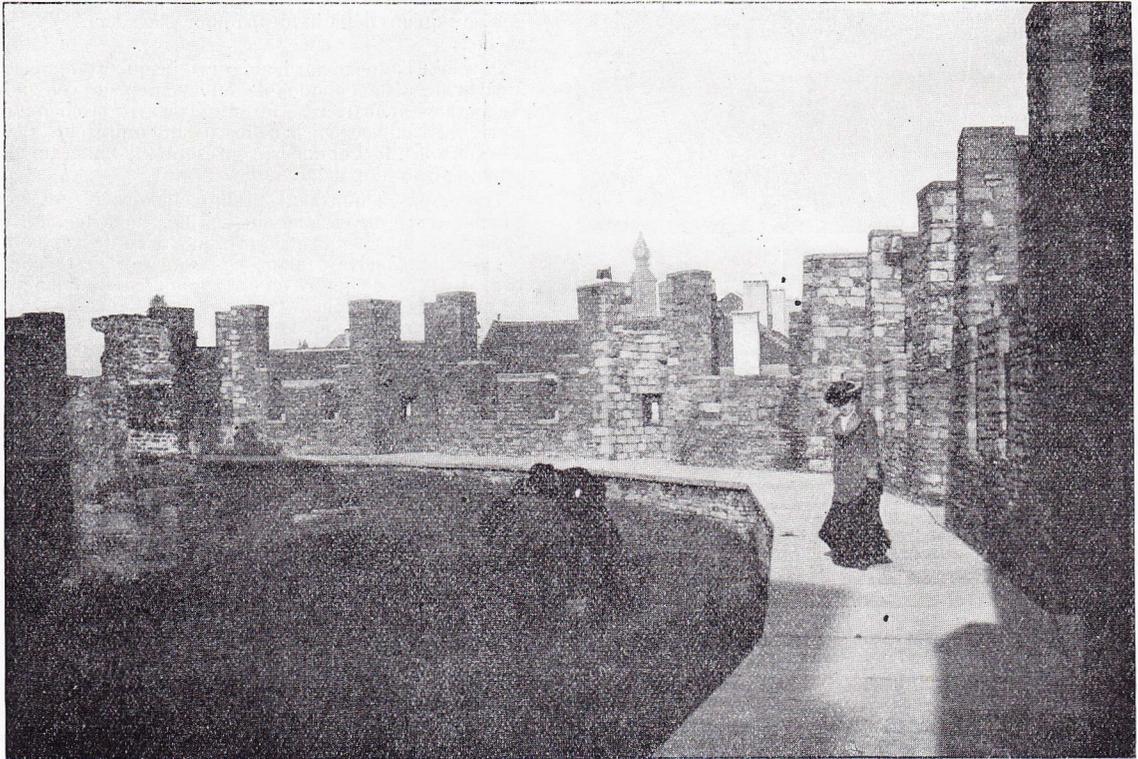
Nous quittons la plate-forme par la porte sud-ouest et nous descendons quelques marches, jusqu'au magasin de projectiles, dans lequel s'entre-croisent les colossales poutrelles qui devaient résister aux secousses des engins de tir, balistes, catapultes et autres, placés sur la plate-forme ; à hauteur du palier s'ouvre un

brodeur Urbain Leyniers, pour la grande salle du collège du Vieux-Bourg, tapisseries conservées au salon du Musée des Beaux-Arts à Gand.

Ces tapisseries représentent le *Triomphe d'Apollon avec les Muses*, le *Triomphe de Vénus*, celui de *Pallas*, celui de *Diane*, et enfin celui de *Mars*.

Au temps des frimas, quand le vent sifflait lugubre dans les hauts créneaux, on allumait entre les landiers de l'âtre un grand feu de bûches et de genêts, et l'on jonchait le parquet de paille ou de joncs : là se passaient, pour les châtelains, les jours monotones de la mauvaise saison, égayés seulement de temps à autre par un jongleur, un musicien chantère ou un ménestrel venant débiter ses fabliaux ; parfois aussi un pèlerin éreinté, ou un voyageur égaré errant à l'aventure par les sentes neigeuses, venait heurter à l'huis seigneurial, demandant, pour une nuit, l'hospitalité. A la soirée, lorsque toute la famille se trouvait réunie dans la grande salle, on invitait l'étranger à conter ses expéditions et ses aventures dans les pays lointains.

La pièce qui nous occupe, très vaste et fort haute, offre un aspect majestueux. Le plafond est garni de menuiserie et supporté par de grosses poutres formant caissons. L'étage inférieur présente des dimensions à peu près similaires ; on y descend par un



Gand. — Château des Comtes. Chemin de ronde.

encorbellement ayant contenu les latrines ; plus bas, l'escalier s'interrompt à la grande salle du premier étage, fort bien conservée. Avant la construction de la maison Renaissance, elle servait de salle d'habitation pour les gens du château ; les embrasures des fenêtres, où sont ménagés des bancs de pierre, pouvaient être séparées du reste de la salle par des tentures glissant sur des tringles.

La cheminée est neuve ; l'endroit de la muraille à laquelle elle s'adosse était éboulé et nulle part dans la salle ou ne pouvait trouver trace d'âtre ou de fumée ; une grande probabilité désignait la place qu'elle occupe présentement. Cette cheminée est construite dans un style analogue à celui qu'on rencontre à la cheminée de l'étage inférieur dans la maison Renaissance. La salle où nous sommes, comme toutes les autres d'ailleurs, était richement ornée de baldaquins, de sièges de cuir à haut dossier, de trophées, d'armoiries, d'armes, d'écussons de tous genres ; le tout se détachant à la lueur d'innombrables chandeliers sur un fond de velours de peluche ou de damas ; dans des niches se dressaient les effigies costumées des principaux membres de la famille. Certaines murailles étaient couvertes de somptueuses tapisseries brodées, dont il existe encore de précieux spécimens, entre autres une série de belles tapisseries de Bruxelles exécutées, en 1717, par l'artiste

remarquable escalier entre-murs. C'est à mi-hauteur des murailles de cette salle que finissent les vestiges de la construction de Baudouin Bras de fer. Cette partie inférieure se trouve constituée par le troisième étage du château primitif ; cet étage ne devait pas être éclairé par la lumière extérieure, car il ne reste aucune trace de fenêtre, ni même de meurtrière. Les baies existantes sont dans la partie qui date de 1180 ; l'ensemble de ce lieu est d'un pittoresque étrange et d'une sombre mélancolie qui est loin de rappeler la gloire de son passé.

Une grande indécision de construction se remarque en plusieurs endroits ; le fait s'explique, étant donné que les travailleurs de 1180 ont bâti sur les parties encore existantes de l'œuvre de Baudouin Bras de fer. Deux genres d'architectures s'y montrent clairement ; des influences du style oriental, apporté par Philippe d'Alsace, contrastent singulièrement avec l'emploi des systèmes occidentaux : des fragments de reins d'arcs, des fenêtres difformes ou mi-bouchées en sont des preuves patentes. C'est en cette salle qu'à partir du XII^e siècle les seigneurs donnaient leurs luxueux festins, prononçaient leurs sentences judiciaires et concluaient des traités.

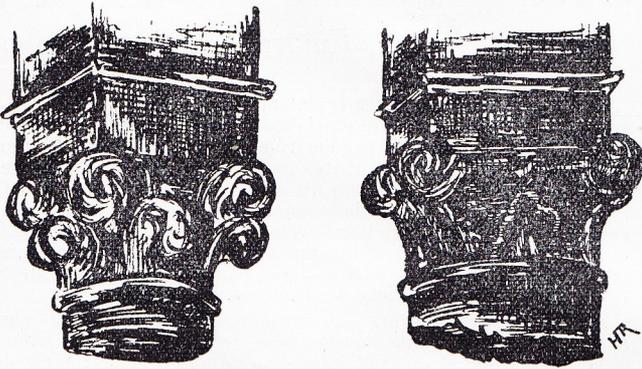
Les chroniqueurs du temps nous ont laissé de très intéressants articles sur la cour plénière, sur les fameux banquets, spéciale-

ment sur celui de la Toison d'or en 1445, ainsi que sur les différents traités et alliances signés en cette salle du château.

Redescendant dans l'avant-cour et contournant le donjon vers la droite, on rencontre les ouvertures de quatre puits; en 1662, on mit à jour ces citernes; celles-ci furent surbâties et servirent de cachots.

Une fouille a été pratiquée le long du mur du donjon, jusqu'au niveau ancien de la cour, pour laisser voir la partie inférieure externe du château primitif. On y remarque un pilastre et des meurtrières bouchées.

A gauche se trouve l'emplacement de la chapelle qui existait certainement déjà vers 1190. Là se dresse le palais comtal. Lors du déblaiement les voûtes seules subsistaient, reposant sur deux colonnes très élégantes. Il fut récemment restauré, autant que possible conformément au genre d'architecture original. Des écuries en forment l'étage le plus bas; au-dessus se trouve la « salle d'audience » plus que mémorable et qui nonobstant toute sa gloire devait finir par servir d'abri aux machines d'une filature. De 1350 à 1379, c'est en cet endroit qu'eurent lieu les audiences; ensuite, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, elle servit de salle de réunion pour le Conseil de Flandre. Ce palais se composait, en outre, à hauteur du chemin de ronde, d'une chambre plus petite, bâtie sur une fosse dont l'orifice était percé dans le pavement de la dite chambre. La fosse servait de prison préventive; mais, intentionnellement ou par insouciance, l'instruction des causes criminelles durait excessivement longtemps; on connaît des cas où les détenus restèrent quinze mois et plus dans ce puits, sur la paille, au pain et à l'eau, dans l'humidité et l'obscurité; la fosse n'était aérée que par un conduit coudé ne laissant passer aucun rayon lumineux. A l'étage supérieur se trouvaient les appartements du comte et au-dessus de l'orifice de la fosse, la chambre de la comtesse. On



Ornements de la crypte.

y arrive par un escalier en colimaçon. Tout l'étage est carrelé en carreaux bicolores.

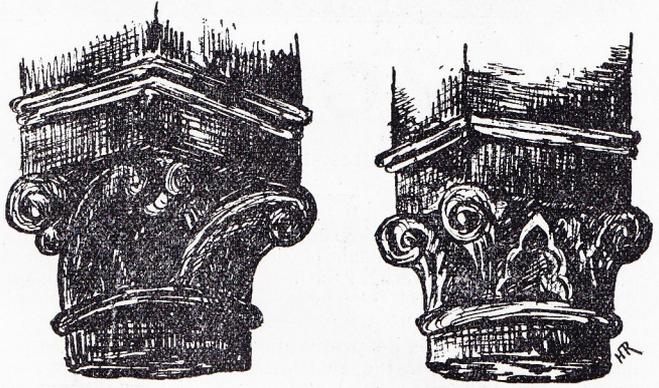
Entre le mur du donjon et celui de la maison comtale s'appuie un arc en tiers-point, surmonté d'un promenoir établissant une communication entre les deux bâtiments. Cet arc immense est d'une grande hardiesse; ses proportions énormes semblent prouver qu'il aurait servi jadis à abriter contre les intempéries les grandes machines de guerre.

Dépassant l'arc en tiers-point et laissant à gauche un puits à eau, dont la margelle de pierre et le soutien de la chaîne existent encore, nous arrivons, après avoir traversé l'arrière-cour, à la crypte. Deux baies romanes percent la façade nord; par une de ces ouvertures un escalier droit nous conduit au fond de la crypte. Cette dernière servit, de 1180 à 1350, d'écurie et puis de cave de torture jusqu'au XVIII^e siècle.

Il faut admettre qu'auparavant la cave avait une autre destination, à en juger par deux fosses, l'une à purin, l'autre à fumier, qui furent creusées certainement après l'achèvement de la crypte, car les murs des fondations n'en atteignent pas le fond. De plus, elle dut dans la suite subir de nombreuses modifications; en effet, d'après le caractère de quelques colonnes et spécialement d'après les motifs d'architecture des corbeaux ou culs-de-lampe soutenant les retombées de voûtes, on devrait fixer comme époque de construction le XIII^e siècle. Le souterrain est séparé en deux nefs, légèrement tournantes, par une suite de sept colonnes supportant les seize travées inégales de la voûte. Dans celle-ci sont forcées six conduites en forme de quadrilatère qui servaient à la fois de fenêtres d'aération et d'évents par où s'échappaient les fétides émanations des écuries.

Presque immédiatement au bas de l'escalier d'entrée, sous la seconde travée droite, se trouve une dalle recouvrant l'orifice d'un puits très ancien; à gauche, sous la première travée, est

creusée une fosse à fumier; sous la troisième, une fosse à purin, et en face de la sixième colonne se trouve un puits en pierre construit en 1551; on y puisait l'eau pour la torture. A peu près vis-à-vis, une grande pierre tombale, dressée contre le mur ouest, rappelle un souvenir légendaire, plutôt plaisant, qui remonte à



Ornements de la crypte.

l'an 1530. On avait conté à l'empereur Charles-Quint que sous la dalle en question se trouvaient enterrés deux illustres personnages, un géant et une géante. Charles-Quint convoqua aussitôt des terrassiers, fit enlever la pierre tumulaire et creuser le sol... On enleva la dalle, on fouilla la terre; mais de géants point à voir!... pas même de nains!

Enfin au fond du local, dans le mur sud, se trouve un moderne escalier en bois conduisant à l'extérieur; antérieurement existait à sa place, servant d'entrée pour les chevaux, un plan incliné, tel qu'on en peut encore voir près du château, place au Foin et Marché aux Tripes entre autres; ce plan en bois pouvait s'enlever à volonté.

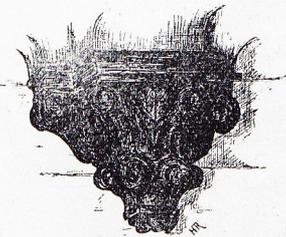
En creusant dans cette cave, on découvrit, sous un remblai, quatre squelettes dont les débris sont conservés.

Quelques exécutions capitales, que pour d'inavouables motifs les châtelains préféraient laisser ignorées du public, eurent lieu à l'ombre des murs du château; on suppose que ces squelettes sont les lugubres restes de malheureuses victimes secrètement frappées, loin du monde, dans les muettes profondeurs de cette sombre crypte.

Sept chapiteaux et quatorze culs-de-lampe sculptés, en grès rose très dur, d'un fort beau style, ornent cette salle; les colonnes sont massives, à fûts courts, aux astragales différenciant les uns des autres, décorés de cannelures et de volutes.

Tout en cette crypte respire la mystérieuse révélation des horreurs passées: froides murailles et ténébreuses voûtes, sol jadis trempé de sang, lugubres débris, témoins de massacres et de cruautés.

HECTOR ROULIN.



APPEL A NOS PROPAGANDISTES

Maintes fois déjà, nous avons prié nos membres désireux de montrer au Conseil d'administration leur satisfaction pour l'activité de l'Association, de ne pas négliger leurs efforts en vue de grossir notre effectif social. Beaucoup nous ont entendu en nous envoyant les adhésions de cinq ou dix sociétaires nouveaux; nous nous adressons une fois encore aux autres, aux oubliés, certes encore assez nombreux, en leur faisant remarquer que par leur prosélytisme ils travailleraient en réalité dans leur propre intérêt. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons faire. Et nous avons bien des choses en vue!

TOURING-CLUB

DE BELGIQUE



BULLETIN OFFICIEL

REVUE DE TOURISME

• SOMMAIRE •

	Pages
Ulm (H. C.)	217
La Semaine sainte à Madrid et la « Feria » de Séville (Louis de Rie)	221
L'aménagement de l'impasse du Parc (Georges Leroy)	226
Le château des comtes de Flandre à Gand (<i>suite et fin</i>) (Hector Roulin)	227
Les Causees (E. Rahir)	230
A l'instar de l'Angleterre (Joe Wood)	235
Automobilisme (H. C.)	235
A nos délégués (J. D.)	236
Namur et les sites de la Meuse (Hh. B.)	237
Assemblée générale d'Anvers	239
La taxe sur les vélocipèdes dans la Flandre orientale (Georges Würth)	239
Variétés	240

Tirage attesté de ce numéro
43,000 exemplaires



Volendam. — Matinée au port.



Volendam. — Promenade du soir.



Cotisation annuelle de sociétaire : 3 francs

Envoi gratuit de l'Annuaire, du Manuel de conversation
et, deux fois par mois, du Bulletin officiel illustré

Les dames sont admises

